



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées que le conseil de la Ville de Montréal-Est, étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra le **mercredi 10 juin 2026** à compter de **19 h** en son hôtel de ville situé au 11370, rue Notre-Dame Est, la demande de dérogation mineure ayant pour objet :

Pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 251 383 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et sis sur l'avenue Montréal-Est, à Montréal-Est :

- Permettre une entrée charretière d'une largeur maximale de 21 m plutôt que 15 m (règlement 58-2016, art. 6.3.3).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Montréal-Est, le 14 mai 2026.

M^e Olivier Pelletier
Greffier